



RÈGLEMENT DU REFUGE DU LAC BLANC

La demi pension comprend : Petit déjeuner, diner, nuit.
ELLE NE COMPREND PAS LES BOISSONS

L'eau est pompée dans le lac, elle n'est pas filtrée, n'y contrôlée.
L'EAU N'EST DONC PAS POTABLE



Pour des questions d'hygiène, le SAC À VIANDE et la TAIE D'OREILLER sont
OBLIGATOIRES



À votre arrivée, merci de vous présenter à **la réception**.
Le check-in s'effectue à partir de **16h**. Après **18h**, nous redistribuons les lits.

Par décret préfectoral les sacs-à-dos sont interdit dans les dortoirs.

Des douches sont à disposition pour 2€.

Les déchets montés sont à redescendre par vos soin, des sacs de poubelles sont à
votre disposition à la réception

« **QUI DESCEND SES DÉCHETS, MÉRITE LE RESPECT** »
Les marmottes et les bouquetins ...

En cas d'annulation, Les arrhes ne sont pas remboursé